AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur
Règlement numéro 0217-013

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du 20 octobre 2026, le conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme a adopté le règlement portant le numéro **0217-013 concernant la propreté, la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être**.

Ce règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bas du présent avis ainsi qu'au bureau du Service du greffe et des affaires juridiques situé au 300, rue Parent, à Saint-Jérôme.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 22 octobre 2026.

La greffière de la Ville,

Marie-Josée Larocque
Signé le 2026-10-22 07:41:25 EDT

Me Marie-Josée Larocque, MAP, OMA

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450 436-1512

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Entrée en vigueur
Règlement numéro 0217-013

Je, soussignée, Marie-Josée Larocque, greffière de la Ville de Saint-Jérôme, certifie avoir publié l'avis sur le site web de la Ville, le **22 octobre 2026**.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 22 octobre 2026.

La greffière de la Ville,

Marie-Josée Larocque
Signé le 2026-10-22 07:41:27 EDT

Me Marie-Josée Larocque, MAP, OMA